

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

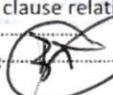
Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique
Cadre réservé à l'adhérent(e)		
Matriculé : 12890		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :
Nom & Prénom : THIAM MOHAMED EL BASSIROU		
Date de naissance : 12-07-63		
Adresse :		
Tél. : 0661 09 38 33 Total des frais engagés : 3327,55 Dhs		

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin :	
Dr. Nadia BENZAKOUR Médecin Généraliste 158, Bd. d'Anta - Casablanca Tel: 05 22 39 53 53 - Fax: 05 22 39 53 51	
Date de consultation :	19/02/2020
Nom et prénom du malade :	THIAM AICHA BHANDA Age: 16ans
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Fait
Nature de la maladie :	ASTHME PERMANENT
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à : Casablanca Date : 21 FEV. 2020
Signature de l'adhérent(e) : 

Le : 21 02 2020



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18.02.2020	C		200,-	INP : 0511196360
20.02.2020	C		6,-	Dr. Nadia BENZAKOUR Médecin Généraliste 158, Bd. d'Alma - Casablanca Tél.: 05 22 39 53 53 - Fax: 05 22 39 53 53

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur (Khalil)	Date	Montant de la Facture
Pharmacie les Arênes 5, Rue Jalal Eddine Sayouri Quartier Racine	20.02.2020	717,35

05 22 36 28 24 - C

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
GEPIA DES HOPITALS 3, Rue du Colonel Chabat - Casablanca Tél: 05 22 20 35 35 / 05 22 21 66 76 Fax: 05 22 20 25 15	18/02/2020	PA 1780	1410,20

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'O.D.F.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				INP : [REDACTED]
				COEFFICIENT DES TRAVAUX [REDACTED]
				MONTANTS DES SOINS [REDACTED]
				DEBUT D'EXECUTION [REDACTED]
				FIN D'EXECUTION [REDACTED]
				COEFFICIENT DES TRAVAUX [REDACTED]
				MONTANTS DES SOINS [REDACTED]
				DATE DU DEVIS [REDACTED]
				DATE DE L'EXECUTION [REDACTED]

O.D.F

PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
G	00000000	00000000
B	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

APOFER

Plus

Lot N°: L 2183
DP : P:03/22
DE : 89.95 DH
PVC : 89.95 DH

APOFER

Plus

Lot N°: L 2183
DP : P:03/22
DE : 89.95 DH
PVC :

PPC: 149,50 DH

Lot :
A consommer de préférence avant le :

CUFA forte
comprimé

395284
11/2022

ca le : 20220

le THAI AICHA

Mme ALLOUCHE Zohry Khadja

Pharmacie les Arènes

5 Rue Jalal Eddine Sayouti

Quartier Racine

- 05 22 39 53 53 - Casablanca

Apofer Plus

- Apofor

(2x149) = 298,00

- CERARTI

149,50

- Lactoferrane

717,35

Numéro de lot :

LOT: 19.192
07/2022

A consommer de préférence avant fin

PPC 149,00 DH

PPC: 149,50 DH

Lot :
A consommer de préférence avant le :

395284
11/2022

Mme ALLOUCHE Zohry Khadja

Pharmacie les Arènes

5 Rue Jalal Eddine Sayouti

Dr. Nadia BENZAKOUR
Médecin Généraliste
158, Bd. d'Alma - Casablanca
tél.: 05 22 39 53 53 - Fax: 05 22 39 53 51

Numéro de lot : LOT: 19.192
07/2022

A consommer de préférence avant fin :

PPC 149,00 DH

LABORATOIRE CENTRE DE BIOLOGIE DES HÔPITAUX CBH
3, rue du Colonel Gros (Caïd Najem) Quartier des Hôpitaux 20100 Casablanca

Tél : 05.22.20.35.35/05.22.27.66.74

Fax : 05.22.20.35.15

Patente : 36332437 I.F. : 40288423

CNSS : 8036726

N° ICE : 0017 10887 0000 07

Code INPE: 093062362



FACTURE No : 138805

Casablanca, le : 19/02/2020

Analyses effectuées le .. : 19/02/20

Sur prescription du : Dr BENZAKOUR Nadia

Identité Patient : Mme THIAM Aicha Amanda
Code Patient : 299903

BILAN :

1 NFP	NUMERATION FORMULE PLAQUETTES	B	80
2 FERR	FERRITINE	B	250
3 ASAT	ASAT (TGO)	B	50
4 ALAT	ALAT (GPT)	B	50
5 GGT	GAMMA G.T.	B	50
6 EAL	EXPLORATION DES ANOMALIES LIPIDIQUES	B	220
7 IONO	IONO SANG (NA-K-CL-RA-PT-CA-U-CR-GLY)	B	250
8 ACUR	ACIDE URIQUE	B	30
9 HBA1	HEMOGLOBINE GLYQUEE HBA1-C	B	100
10 TSH	TSH US ULTRA-SENSIBLE	B	250
11 VITD	VITAMINE D (25 OH VIT D3)	B	450

TOTAL B : 1780

TOTAL HN : 0
0

MONTANT : 2410,20 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : 2410,20 DH

Dr Mamina BENKIRAN
Pharmacien Biologiste
Centre de biologie des hôpitaux casablanca
Tél: 0522 20 35 35 - 0662 38 03 39

Signature
CENTRE DE BIOLOGIE
DES HÔPITAUX * CBH *
3, Rue du Colonel Gros Casablanca
Tél: 05 22 20 35 15 Fax: 05 22 20 35 15

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

Ouverture : Tous les Jours de 7 h à 19 h - Samedi de 7 h à 15 h



Dr Malika BENKIRAN
Pharmacien Biogiste

- Analyses Médicales
- Biologie Spécialisée
- Procréation Médicalement Assistée

EXAMEN du : 19/02/20 à 08h50

Edité le : 19/02/20 à 13h22

Mme THIAM Aicha Amanda

Patient 299903 Né(e) le 13/12/2003

Dr. BENZAKOUR Nadia

Prélèvement effectué au Laboratoire

Page : 1 / 8

HEMATOLOGIE

NORMES

ANTECEDENTS

NUMERATION FORMULE SANGUINE

(Technique Cytométrie de Flux sur SYSMEX XT 4000 i)

HEMATIES..... 4,15 M/mm³ (4.0 à 5.3)

Hémoglobine..... 11,6 g/dL (12.5 à 15.5)

Hématocrite..... 36,3 % (37 à 46)

V.G.M..... 87,5 fl (80 à 95)

T.G.M.H..... 28,0 pg (28 à 32)

C.G.M.H..... 32,0 % (30 à 35)

LEUCOCYTES..... 3 590 /mm³ (4000 à 10000)

Polynucléaires neutrophiles.. 28,1 % (40 à 75)
soit... 1 009 /mm³ (2000 à 7500)

Lymphocytes..... 51,3 % (20 à 45)
soit... 1 842 /mm³ (1500 à 4000)

Monocytes..... 10,6 % (2 à 8)
soit... 381 /mm³ (200 à 800)

Polynucléaires éosinophiles.. 8,9 % (1 à 4)
soit... 320 /mm³ (100 à 600)

Polynucléaires basophiles.... 1,1 % (0 à 1)
soit... 39 /mm³ (0 à 150)

PLAQUETTES..... 262 Mille/mm³ (150 à 450)

Volume Plaquettaire Moyen ... 10,0 fL (N : 11.5 à 14.5)

Dr MALIKA BENKIRAN

Dr Malika BENKIRAN
Pharmacien Biogiste
Centre de Biologie des Hôpitaux Casablanca
Tél: 0522 20 35 35 - 0522 49 06 65

EXAMEN du : 19/02/20 à 08h50
Edité le : 19/02/20 à 13h22
Mme THIAM Aicha Amanda
Patient 299903 Né(e) le 13/12/2003
Dr. BENZAKOUR Nadia

Prélèvement effectué au Laboratoire

Page : 2 / 8

BIOCHIMIE

NORMES

ANTECEDENTS

FERRITINE 6,00 ng/ml (N : 13 à 150)
Résultat Vérifié
(Technique Electrochimiluminescence COBAS 6000 - ROCHE)

ENZYMOLOGIE

NORMES

ANTECEDENTS

ASAT (GOT) : ASPARTATE AMINO TRANSFERASES
(Enzymologie selon IFCC 37°C sur COBAS 6000 - ROCHE)
ASAT 21 UI/L (N : < 32)

ALAT (GPT) : ALANINE AMINO TRANSFERASES
(Enzymologie selon IFCC 37°C sur COBAS 6000 - ROCHE)
ALAT 13 UI/L (N : < 31)

G.G.T. : GAMMA GLUTAMYL TRANSFERASE
(Enzymologie selon IFCC 37°C COBAS 6000 - ROCHE)
G.G.T. 10 UI/L (N : 13 à 60)

Dr MALIKA BENKIRAN

Dr Malika BENKIRAN
Pharmacien Biologiste
Centre de biologie des hôpitaux Casablanca
Tel: 0522 20 35 35 - 0662 38 03 39

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

Ouverture : Tous les Jours de 7 h à 19 h - Samedi de 7 h à 15 h



Dr Malika BENKIRAN
Pharmacien Biogiste

- Analyses Médicales
- Biologie Spécialisée
- Procréation Médicalement Assistée

EXAMEN du : 19/02/20 à 08h50

Edité le : 19/02/20 à 13h22

Mme THIAM Aicha Amanda

Patient 299903 Né(e) le 13/12/2003

Dr. BENZAKOUR Nadia

Prélèvement effectué au Laboratoire

Page : 3 / 8

EXPLORATION DES ANOMALIES LIPIDIQUES

NORMES

ANTECEDENTS

(Méthode colorimétrique enzymatique sur COBAS 6000 - ROCHE)

CHOLESTEROL TOTAL 1,38 g/L (N : < 2.0)
3,56 mmol/L

CHOLESTEROL HDL 0,70 g/L
1,81 mmol/L

-HDL < 0.40 facteur de risque cardio-vasculaire
-HDL > 0.60 facteur de protection

RAPPORT CHOLESTEROL / HDL .. 1,97 (N : < 4.90)

CHOLESTEROL LDL 0,70 g/L (N : < 1.60)
1,81 mmol/L

Recommandations de l'AFSSAPS 2005

Résultats à interpréter en fonction du nombre de facteurs de risque (FR) et des objectifs thérapeutiques cités ci-dessous.

Prévention primaire

- Absence de risque cardio-vasculaire LDL < 2.20 g/L
- 1 facteur de risque cardio-vasculaire LDL < 1,60 g/L
- 2 facteurs de risque cardio-vasculaire LDL < 1,60 g/L
- 3 ou plus facteurs de risque cardio-vasculaire LDL < 1,30 g/L

Prévention secondaire

- Haut risque cardio-vasc (maladie coronaire patente) LDL < 1,00 g/L

Facteurs de risque possibles

- HTA, tabagisme, âge, diabète type II, antécédents coronariens

TRIGLYCERIDES 0,40 g/L (N : < 1.60)
0,46 mmol/L

Aspect du sérum Limpide

Dr MALIKA BENKIRAN

Dr Malika BENKIRAN
Pharmacien Biogiste
Centre de biologie des hôpitaux casablanca
Tél: 0522 20 35 35 - 0662 38 03 99

EXAMEN du : 19/02/20 à 08h50
Edité le : 19/02/20 à 13h22
Mme THIAM Aicha Amanda
Patient 299903 Né(e) le 13/12/2003
Dr. BENZAKOUR Nadia

Prélèvement effectué au Laboratoire

Page : 4 / 8

IONOGRAMME SANGUIN

NORMES

ANTECEDENTS

(COBAS 6000 - ROCHE)

SODIUM	138	mEq/L	(N : 136 à 145)
POTASSIUM	4,08	mEq/L	(N : 3.5 à 5.1)
CHLORE	103,00	mmol/L	(N : 98 à 107)
RESERVE ALCALINE	25,00	mmol/L	(N : 22 à 29)
PROTEINES	75,00	g/L	(N : 66 à 87)
CALCIUM	99,10	mg/L	(N : 84 à 102)
	2,48	mmol/L	
CALCIUM CORRIGE / PROTEINES	97,28	mg/L	
	2,43	mmol/L	
UREE	0,19	g/L	(N : 0.15 à 0.50)
	3,15	mmol/L	
CREATININE	5,93	mg/L	(N : 5.1 à 9.5)
	52,18	µmol/L	

(Réaction enzymatique, standardisée ID/MS sur COBAS 6000 - ROCHE)

Dr MALIKA BENKIRAN

Dr MALIKA BENKIRAN
Pharmacien Biologiste
Centre de Biologie des Hôpitaux Casablanca
Tel: 0522 20 35 35 - 0662 38 03 39

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

Ouverture : Tous les Jours de 7 h à 19 h - Samedi de 7 h à 15 h



Dr Malika BENKIRAN

Pharmacien Biogiste

- Analyses Médicales
- Biologie Spécialisée
- Procréation Médicalement Assistée

EXAMEN du : 19/02/20 à 08h50

Edité le : 19/02/20 à 13h22

Mme THIAM Aicha Amanda

Patient 299903 Né(e) le 13/12/2003

Dr. BENZAKOUR Nadia

Prélèvement effectué au Laboratoire

Page : 5 / 8

ESTIMATION DE LA CLAIRANCE DE LA CREATININE PAR LA FORMULE DE CKD-EPI

(CKD-EPI : Chronic Kidney Disease - Epidemiology)

FORMULE DE CKD-EPI 136 mL/min/1.73m²

Recommandations selon Clinical Practice Guideline KDIGO 2012

Les Valeurs Normales rapportées à la surface corporelle d'un Adulte (SC : 1.73 m²) :

STADE CKD-EPI	RESULTAT (mL/min/1.73m ²)
I	>ou= 90
II	60-89
III	30-59
IV	15-29
V	< 15

Les formules d'estimation ne remplacent pas la mesure du DFG par méthode de référence et ne sont pas validées pour :

- les patients de type non caucasiens
- les patients âgés de plus de 75 ans
- les patients de poids extrême ou dont la masse musculaire est élevée ou faible
- les patients dénutris ou ayant une alimentation pauvre en protéines animales

Dr MALIKA BENKIRAN

Dr MALIKA BENKIRAN
Pharmacien Biogiste
Centre de Biologie des Hôpitaux Casablanca
Tél: 0522 20 35 35 - 0662 38 03 39

EXAMEN du : 19/02/20 à 08h50
Edité le : 19/02/20 à 13h22
Mme THIAM Aicha Amanda
Patient 299903 Né(e) le 13/12/2003
Dr. BENZAKOUR Nadia

Prélèvement effectué au Laboratoire

Page : 6 / 8

GLYCEMIE A JEUN ... 0,88 g/L (N : 0.70 à 1.10)
4,88 mmol/L
(Méthode enzymatique à l'Hexokinase sur COBAS 6000 - ROCHE)

Consensus

0.6 à 1.1 g/L : Glycémie à jeûn
1.10 à 1.26 g/L : Diminution de la tolérance au glucose
> 1.26 g/L : DIABETE (observé sur 2 prélèvements distincts)

BIOCHIMIE

	NORMES	ANTECEDENTS
ACIDE URIQUE	34 mg/L (N : 24 à 57) 204 µmol/L	
(Enzymologie avec uricase sur COBAS 6000 - ROCHE)		

DOSAGE DE L'HEMOGLOBINE GLYQUEE HbA1c (FRACTION A1c)
(Dosage par HPLC sur automate D10 de BIO-RAD)

HbA1c 5,5 %

Interprétation des résultats selon la standardisation du NGSP :

- HbA1c entre 4.0 et 6.0 % : intervalle non diabétique
- HbA1c inférieur à 6.5 % : excellent équilibre glycémique (DNID typ
- HbA1c inférieur à 7.0 % : excellent équilibre glycémique (DID type
- HbA1c entre 7.0 et 8.0 % : bon équilibre glycémique
- **HbA1c supérieur à 8.0 % : action corrective suggérée**

Remarque :

Le dosage de l'HbA1C est réservé au suivi de l'équilibre glycémique chez les diabétiques.

Dr MALIKA BENKIRAN

Dr MALIKA BENKIRAN
Pharmacien Biologiste
Centre de biologie des hôpitaux casablanca
Tél: 0522 20 35 35 - 0662 38 03 39

مركز المستشفيات للتحاليل الطبية

Centre de Biologie des Hôpitaux

Prélèvement à domicile sur rendez-vous
Ouverture : Tous les Jours de 7 h à 19 h - Samedi de 7 h à 15 h



Dr Malika BENKIRAN
Pharmacien Biogiste

- Analyses Médicales
- Biologie Spécialisée
- Procréation Médicalement Assistée

EXAMEN du : 19/02/20 à 08h50

Édité le : 19/02/20 à 13h22

Mme THIAM Aicha Amanda

Patient 299903 Né(e) le 13/12/2003

Dr. BENZAKOUR Nadia

Prélèvement effectué au Laboratoire

Page : 7 / 8

Rapport de patient

Bio-Rad DATE : 19/02/2020
D-10 HEURE : 13:56
N° Série: #DJ6L052606 Version Logiciel : 4.20-2
Id. de l'échantillon : 11902015
Date d'injection 19/02/2020 13:53
N° d'injection : 7 Méthode : HbA1c
N° de portoir : --- Position du portoir : 1

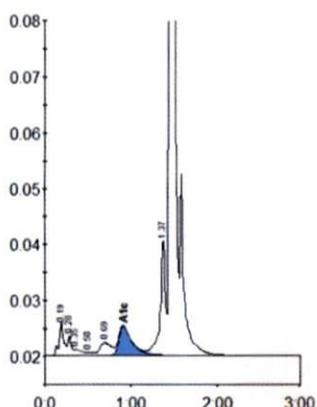


Table des pics - ID : 11902015					
Pic	Tps.Ret	Hauteur	Aire	% Aire	
A1a	0.19	6122	22535	1.6	
A1b	0.28	3620	10287	0.7	
Unknown	0.35	1051	7418	0.5	
F	0.50	544	2324	0.2	
LA1c/CHb-1	0.69	2295	21742	1.5	
A1c	0.91	5233	55927	5.5	
P3	1.37	20752	86980	6.0	
A0	1.45	430520	1232354	85.6	
Aire totale : 1439567					

Concentration :	%
A1c	5.5

Dr MALIKA BENKIRAN

Dr Malika BENKIRAN
Pharmacien Biogiste
Centre de biologie des hôpitaux Casablanca
Tel: 0522 20 35 35 - 0662 38 03 39

Urgences - 24 / 24 - 7 / 7 06 61 75 52 65



3, rue du Colonel GROS (Caïd Najem) , Quartier des Hôpitaux - 20 360 CASABLANCA
(à 100 mètres de la maternité du CHU IBN ROCHD) Tél.: 05 22 20 35 35 - 05 22 49 06 65 - Fax : 05 22 20 35 15
E-mail : cbhmaroc@yahoo.fr

EXAMEN du : 19/02/20 à 08h50
Edité le : 19/02/20 à 13h22
Mme THIAM Aicha Amanda
Patient 299903 Né(e) le 13/12/2003
Dr. BENZAKOUR Nadia

Prélèvement effectué au Laboratoire

Page : 8 / 8

BILAN THYROIDIEN

NORMES

ANTECEDENTS

T.S.H. us : THYREOSTIMULINE ULTRA-SENSIBLE 3G
(Technique Chimiluminescence COBAS 6000 - ROCHE)

T.S.H us 2,240 mUI/L (N : 0.27 à 4.20)

VITAMINOLOGIE

NORMES

ANTECEDENTS

DOSAGE DE LA VITAMINE D
(Technique Immunoenzymatique sur ACCESS Beckman Coulter)

VITAMINE D 34,27 ng/mL (N : 30 à 80)

Les données de la littérature actuelle suggèrent les intervalles suivants :

- | | |
|---------------|----------------------|
| < à 5 ng/mL | : déficit profond |
| 5 à 10 ng/mL | : déficit modéré |
| 10 à 30 ng/mL | : niveau insuffisant |
| 30 à 80 ng/mL | : niveau suffisant |
| > à 100 ng/mL | : toxicité |

Dr MALIKA BENKIRAN

Dr MALIKA BENKIRAN
Pharmacien Biologiste
Centre de biologie des hôpitaux casablanca
Tel: 0522 20 35 35 - 0662 38 03 39

Dr. Nàdia BENZAKOUR
Médecin Généraliste

Diplômée de la Faculté de Poitiers - France
Ancienne Interne des Hôpitaux de Poitiers



الدكتورة نادية بنزاكور
الطبيب العام

خريجة جامعة الطب بواتي - فرنسا

Casablanca le : 18.02.2020

THIAGO Aicha Amalila

- NFS
- feruhie
 - TSH
 - vitamine D
 - AST ASAT GOT
 - cholestrol HDL VLDL TG
 - uree
 - creatinine
 - ionogramme sanguin
 - acide urique
 - glycémie a jeun - HbA1c

CENTRE DE BIOLOGIE
DES HÔPITAUX « CBH »
3, Rue du Colonel Gros - Casablanca
Tél.: 05 22 20 35 35 / 05 22 27 66 74
Fax: 05 22 20 35 15

Dr. Nadia BENZAKOUR
Médecin Généraliste
158, Bd. d'Anfa - Casablanca
Tél.: 05 22 39 53 53 - Fax: 05 22 39 53 51